VILLE DE SION

La commune comme coordinatrice des acteurs au service des aînés

Florian Chappot
Conseiller municipal en charge des affaires sociales
Juin 2019

Sion, une ville en croissance

VILLE DE SION

Sion

- Population résidente: 33’628 (projection 2030 = 50’000)
- Emplois: 33’266

Source: Le Valais en chiffres 2016

Une forte croissance des aînés

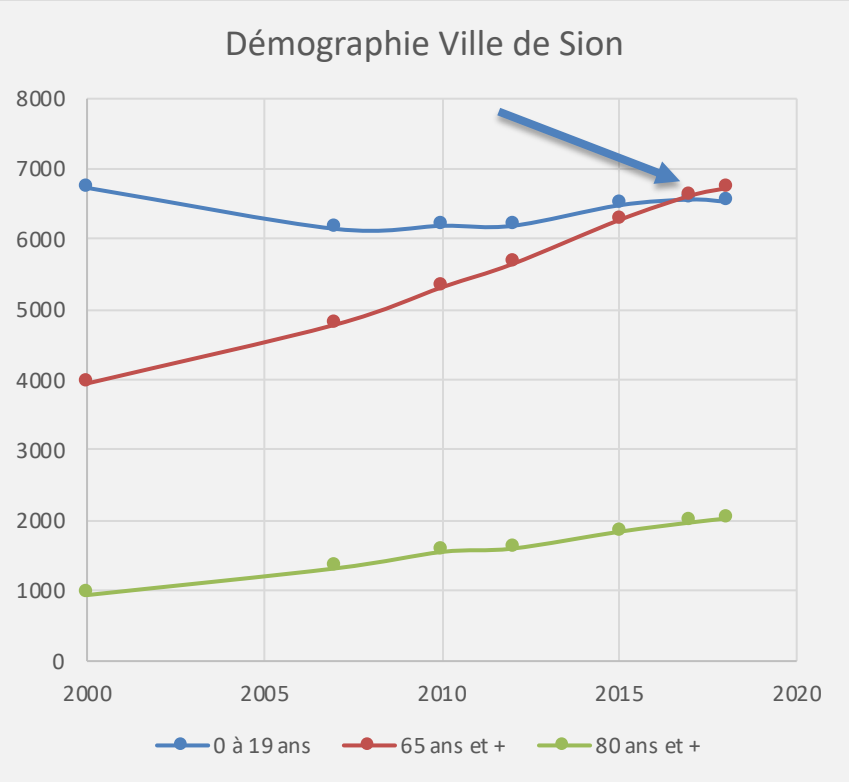

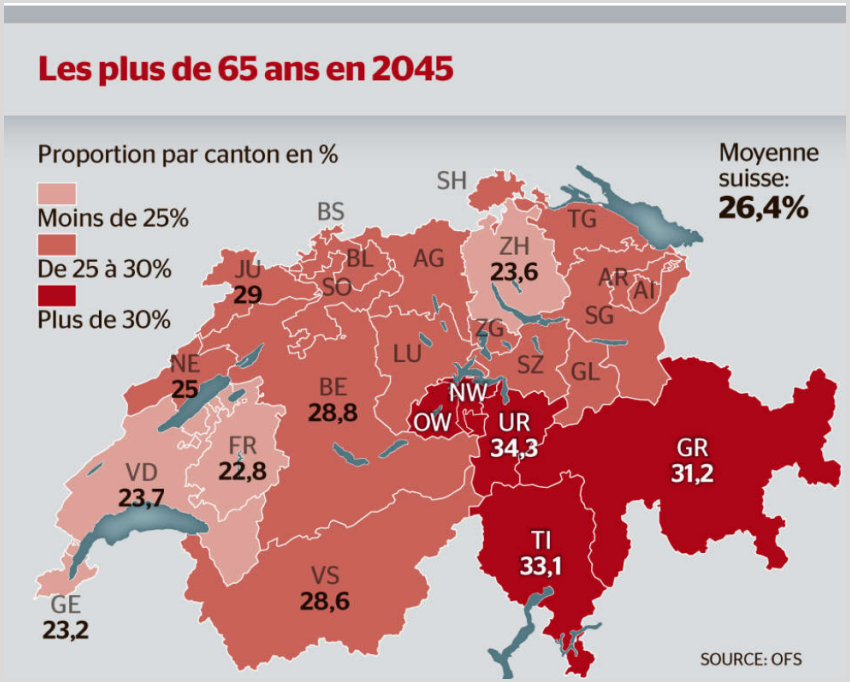

- Le vieillissement de la population est un enjeu socio-sanitaire majeur pour les collectivités publiques.
- Mais aussi une opportunité : bénévolat, proche-aidant, partage du savoir et des expériences.

L'impulsion de départ

VILLE DE SION

- En 2016, demande d'un soutien financier de la part d'un EMS situé à Sion.
- Premier constat : il n'existait pas de règles communales pour le financement des EMS.
- Second constat : il n'existe pas une politique communale des aînés comme il peut en exister une pour la catégorie «jeunes».
- Objectif de législature 2017 – 2020 : établir une politique communale des aînés.

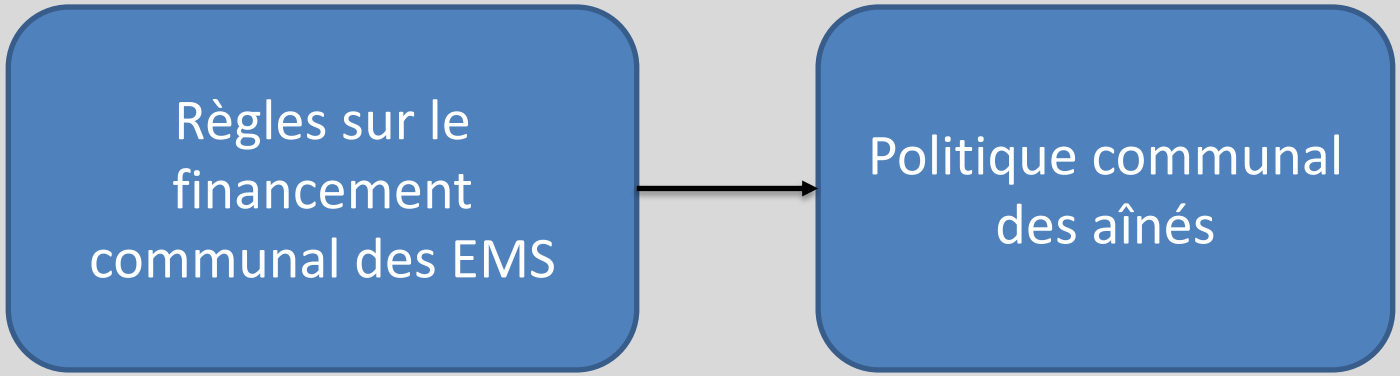

Le rôle des communes selon le canton du Valais

VILLE DE SION

«*Une autre possibilité serait d'inscrire dans une loi cantonale le devoir pour chaque commune de développer une politique des seniors adaptée*», juin 2017

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Accueil | **Organisation** | Communication et médias

Organisation > Administration > **Voir tous**

CONFÉRENCE DE PRESSE

Les bases de la politique en faveur des seniors sont posées

01/06/2017 | Département de la santé, des affaires sociales et de la culture

La Commission consultative cantonale pour le développement de la politique en faveur des personnes âgées vient de publier son rapport. Elle fixe des priorités et propose des mesures concrètes pour anticiper les défis du vieillissement de la population en Valais.

Source : https://www.vs.ch/web/administration/highlights/-/asset_publisher/DWKbVwjqKLlx/content/les-bases-de-la-politique-en-faveur-des-seniors-sont-posees/529400?inheritRedirect=false

Question de départ et processus

VILLE DE SION

Quel doit être le rôle de la commune ?

Processus : principalement des auditions des partenaires

1. Quelles sont vos attentes à l'égard de la Ville de Sion ?
2. Quels sont les points d'amélioration envisageables en relation avec la vie des aînés ?
3. Envisagez-vous un développement de vos activités ? Dans l'affirmative, de quelle manière ?

Partenaires auditionnés

- Service cantonal de la santé publique
- Commission régionale de soins de longue durée
- Centre médico-social de Sion (CMS)
- Etablissements médico-sociaux (EMS)
- Pro Senectute Valais
- Associations locales (Club du bel âge, AVIVO,…)

Résultat des auditions

VILLE DE SION

EMS (Etablissement médico-sociaux)

- Soutien dans les projets de développement pour taille économiquement efficiente.
- Pouvoir répondre aux pathologies nouvelles ou en développement (psychogériatrie).
- Plateforme d'échange sur les préoccupations respectives.

CMS (Centre médico-social)/ Pro Senectute

- Intérêt de renforcer la coordination dans la chaîne des soins (maintien à domicile à privilégier).
- Moyens permettant de répondre aux besoins avec modèles alternatifs comme foyer de jour/nuit (proches aidants en diminution).

Associations locales

- Echanger, être consulter par les partenaires et les autorités.
- Soutenir les projets des associations (lieux de rencontre,…).

Valeurs défendues par la ville de Sion

VILLE DE SION

Politique communale des aînés validée par l'exécutif communal en juillet 2018

La Ville de Sion soutient une politique active favorisant l'épanouissement et l'autonomie des aînés et qui s'exprime au travers **des valeurs** décrites ci-dessous :

Mixité	=> Libre accès
Ecoute	=> Proximité
Solidarité	=> Soutien financier
Autodétermination	=> Choix

Objectifs de la politique communale des aînés

VILLE DE SION

- Anticiper les besoins sociaux, financiers et urbanistiques concernant cette catégorie de population afin d'améliorer le cadre de vie de cette population.
- Renforcer les relations entre les acteurs concernés.
- Développer des projets novateurs à l'intention des ainés.
- Régler le financement communal des EMS (10% des investissements).

En résumé, placer la commune comme coordinateur et soutien des acteurs au service des aînés

Concrétiser la politique communale des aînés

Commission consultative des aînés

VILLE DE SION

Cahier des charges

- Veiller à la bonne coordination des acteurs du domaine.
- Soutenir la réflexion pour une vision anticipative des besoins futurs.
- Œuvrer comme organe consultatif à l'égard du conseil municipal pour les questions en liens avec les aînés.
- Formuler des propositions de projets en relation avec les thèmes du domaine : proche-aidant, seniors en santé, lutter contre l'isolement social, etc.

Composition

Conseiller municipal en charge des affaires sociales, directeur du CMS, directeur de Pro Senectute, des représentants des principales associations sédunoises en faveur des aînés (AVIVO, Bel Age), d'un-e directeur-trice d'EMS et du chef du service des affaires sociales.

Concrétiser la politique communale des aînés

Commission consultative des aînés

VILLE DE SION

Fonctionnement

- Première séance en automne 2018.
- 4 à 5 séances par année.
- Conduite par le Conseiller municipal.
- Intérêt d'avoir de nombreux partenaires (tester des idées, réalisation de mesures,…).
- Enjeu : nécessité de nourrir le débat en amenant des thématiques ou par des intervenants extérieurs.
- Un montant de 10 KCHF au budget 2019 pour mener les premières réflexions.

Projets 2019

- Page informative sur les ainés ; www.sion.ch
- Amélioration de la communication à l'intention des aînés
- Diagnostic communal sur les besoin des aînés.
- Réflexion sur la création d'un poste dédié à la question des aînés.

Focus sur un projet : diagnostic communal

VILLE DE SION

Première étape : un questionnaire (2019)

- Développer par le canton du Valais
- Thématiques abordées :
    - Mobilité/Sécurité
    - Habitat
    - Loisir et activité
    - Conditions de vie
    - Bénévolat formel et informel

Deuxième étape : une démarche participative par quartier (2020)

- Modalité à définir

Les relations nouées au sein de la commission consultative sont et seront d'une grande aide pour le succès de ce projet.

Concrétiser la politique des aînés

Plateforme CMS/EMS

VILLE DE SION

Cahier des charges

- Renforcer les relations entre les acteurs sédunois des soins de longue durée.
- Initier des projets de collaboration interinstitutionnelle.

Composition

Conseiller municipal en charge des affaires sociales, directeur du CMS, l'ensemble des directrices/directeurs des EMS (ou des infirmières), représentant des médecins, représentant des infirmières/infirmiers de liaison.

Concrétiser la politique des aînés

Plateforme CMS/EMS

VILLE DE SION

Fonctionnement

- Première séance en automne 2018.
- 3 à 4 séances par année.
- Conduite actuellement par le Conseiller municipal.
- Organe avec une ambition de mettre en lien les professionnels (visée opérationnelle).
- Enjeu : dépasser les identités institutionnelles pour construire en commun.

Projets 2019

- Simplification administrative pour l'inscription en EMS.
- Mise en commun des ressources spécialisées/contrats d'assurance.
- Communication sur le droit aux rentes d'impotence.
- Amélioration du transfert d'informations entre l'Hôpital/CMS/EMS.

VILLE DE SION

Merci de votre attention